

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS
DE LA WILAYA DE BOUMERDES
NIF N° : 099 035 019 273 611

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N° 02 / DTW/ 2014

La Direction des Transports de la wilaya de Boumerdes lance un appel d'offres national restreint pour réalisation d'une étude de quatre (04) pôles d'échanges multimodaux en quatre (04 lots séparés:

Lot n° I: Pôle d'échange multimodal à Bordj Menaiel

Lot n° II: Pôle d'échange multimodal à Thenia

Lot n° III: Pôle d'échange multimodal à Tidjelabine

Lot n° IV : Pôle d'échange multimodal à Issers

Le présent appel d'offres s'adresse aux architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, aux bureaux d'études nationaux (ou groupement de bureaux d'études nationaux) agréés disposant d'un agrément et répondant aux critères cités ci-dessous :

➤ Avoir élaboré au cours des (10) dix dernières années (2003-2012) au moins une (01) étude d'un équipement de consistance similaire justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages.

Il est permis de soumissionner pour un seul, ou plusieurs lots; Il peut être attribué un ou plusieurs lots à un soumissionnaire.

Les Bureaux d'études intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges, dès la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP, auprès de la Direction des Transports de la wilaya de Boumerdes, sise à la cité Administrative de la wilaya ; Boumerdes. Tél. : 024 81 64 50 Fax : 024 81 48 84. Les offres doivent être présentées par lot, sous deux plis fermés, l'un comportant la mention « Offre technique » et l'autre la mention « offre financière », rédigées en langues arabe ou française et insérées dans une enveloppe extérieure anonyme, comportant la mention :

« Direction des Transports de la wilaya de Boumerdes
- Soumission - à ne pas ouvrir
Appel d'offres national restreint n°... /DTW/14 -
Étude de réalisation d'un pôle d'échanges multimodal à : Lot n°.....

Contenu des offres :

L'Offre technique:

1. La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint). En cas de groupement chaque membre doit fournir une déclaration à souscrire.
2. La déclaration de probité ; En cas de groupement chaque membre doit fournir une déclaration de probité ;
3. Une copie légalisée de l'agrément délivré par une autorité compétente ou un document équivalent (décret,...) en cours de validité ;
4. Une copie de l'inscription et la mise à jour à l'ordre des architectes ;
5. Les Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages
6. Une Copie légalisée des Bilans Financiers des trois (03) dernières années (2009-2010-2011) certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts;
7. Les références bancaires (RIB).
8. Une copie légalisée du Registre de Commerce en cours de validité ;
9. Une copie légalisée du statut pour les personnes morales ;
10. Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier ;
11. Les attestations de mise à jour des organismes de sécurité sociale (CNAS & CASNOS) ;
12. Un extrait du Casier Judiciaire du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant statuaire pour les personnes morales, en cours de validité ;

13. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2011 pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale ;
14. Le NIF (numéro d'immatriculation fiscale);
15. La liste des moyens humains d'encadrement à mobiliser pour l'étude du projet, appuyée par des pièces justificatives (copies légalisées des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS et attestations de travail);
16. Liste des moyens matériels du soumissionnaire ;
17. Le présent cahier des charges visé dans toutes ses pages par le soumissionnaire;
18. Une estimation du coût, des délais et planning de réalisation du projet.
19. L'Attestation de visite du site.
20. Le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le chef de file ainsi que la responsabilité solidaire ou conjointe des bureaux d'études, avec la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).
21. La délégation de pouvoirs des bureaux d'études formant le groupement au Chef de file (Chef de file devant être majoritaire).

2 – Contenu de l'offre financière :

1. La lettre de soumission (Selon modèle ci-joint).
2. Le Bordereau des prix unitaires ;
3. Le devis estimatif et quantitatif.

La durée de préparation des offres est de vingt et un (21) jours à compter du premier jour de parution de L'avis d'appel d'offres sur la presse nationale ou le BOMOP.

La durée de validité des offres est fixée à : trois (03) mois et vingt et un (21) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

Le jour et heure de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00. En cas où le dernier jour du délai de préparation des offres est férié ou un week-end, le jour de dépôt des offres sera le 1er jour ouvrable suivant.

Toute offre reçue après l'heure limite de dépôt des offres ne sera pas prise en compte.

Les offres devront être remises directement à la date et à l'heure limite de dépôt des offres à l'adresse suivante : Direction des Transports de la wilaya de Boumerdes, Bureau des Marchés 1^{er} étage - sise à la cité Administrative de la wilaya ; Boumerdes. Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis est prévue le jour de dépôt des offres à 13h30 en séance publique et en présence des soumissionnaires ;



تقدر مدة تحضير العروض ب 21 يوم ابتداء من تاريخ صدور أول إعلان في الصحافة الوطنية أو النشرة الرسمية لصفقات المتعامل الاقتصادي (BOMOP) .

تقدر مدة صلاحية العروض ب ثلاثة (03) أشهر و واحد و عشرون (21) يوم ابتداء من تاريخ إيداع العروض .

تودع العروض ب مديرية النقل الحي الإداري لولاية بومرداس في اليوم الأخير لمدة تحضير العروض قبل الساعة الواحدة زوالا (13 سا) وإذا صادف هذا اليوم يوم عطلة أو يوم راحة قانونية فإن مدة تحضير العروض تمدد إلى غاية يوم العمل الموالي.

تكون مرفوضة كل العروض المودعة خارج اليوم و الساعة المنصوص عليه أعلاه و كذلك العروض المرسلة عبر البريد.

تفتح الأظرفة في جلسة علنية بحضور المعارضين أو ممثليهم الراغبين في حضور جلسة فتح الأظرفة والتي تكون يوم إيداع العروض على الساعة الواحدة و النصف بعد الزوال (13 سا و 30 د).

